



Henri POURRAT, En Auvergne, Éd. Arthaud, 1966

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.09 A Gorges de la Durolle / 9.09 B Bassinde Chabreloche (Transition avec 2.01 Bois noirs et Montagne bourbonnaise).

2.2.1 «ZONE INDUSTRIELLE» DE GORGES

Grâce à la force hydraulique du cours de la Durelle, les activités liées à la coutellerie et à la papeterie ont dessiné un paysage architec-



9.09



Ville haute et ville basse à Thiers



tural industriel fondu dans les escarpements. La vie et la ville de Thiers se sont organisées autour des gorges de la Durolle dans lesquelles s'est progressivement développée une zone industrielle d'un genre particulièrement ancien, ancêtre de nos zones d'activités. C'est un cas rare de zone industrielle associée à une formation naturelle à grande échelle (les gorges et la vallée de la Durolle) et directement induite par l'abondance de l'énergie hydraulique qu'il a fallu contrôler par une succession d'aménagements. Depuis le 15^e jusqu'au 20^e siècle, des papeteries, des tanneries, des rouets, des moulins à farine ont été construits progressivement le long de la rivière profitant de son énergie. Cette "zone industrielle" est une forme d'aménagement liée à la production et l'utilisation de la ressource énergétique.

La vallée des rouets en amont (moulins des émouleurs de couteaux) a été progressivement abandonnée depuis les années 1930. C'est aujourd'hui une ruine de "zone industrielle" du passé. Au pied de la vieille ville, les bâtiments industriels du Creux de l'Enfer sont plus ou moins en ruine, certains encore en activité, ou reconvertis à d'autres fonctions.

2.2.2 LE SCHÈME DE LA VILLE BASSE ET DE LA VILLE HAUTE

Écrit au 19^e siècle, le roman de Georges Sand, *La Ville Noire*, expose très directement l'orga-

nisation hiérarchique de la ville au 19^e siècle, en pleine activité industrielle de coutellerie et papeterie (Sand G., *La Ville noire*, Éditions De Borée, 2007). Le personnage principal est ouvrier dans la "ville basse" et ne rêve que de s'extirper de sa condition pour accéder à la "ville haute". L'organisation spatiale schématique de la ville reflète les rapports de domination du monde industriel. *Ville basse* est synonyme d'ombre et *ville haute* de lumière.

La position du monde industriel dans la ville de Thiers peut être comparée à un processus plus général d'aménagements urbains qui visent à extérioriser ou séparer certaines fonctions de la vie du cœur de ville. Cette zone industrielle du "bas-fond des gorges" s'apparente ainsi au mouvement d'extériorisation des cimetières hors des bourgs au 19^e siècle ou du mouvement plus récent de mise à l'écart des campus dans les années 1960/1970...

2.2.3 ZIF (ZONE INDUSTRIELLE FANTÔME): ABANDONS, DESTRUCTIONS, RECONVERSIONS ET RÉAMÉNAGEMENTS

Les usines ont été construites sur une distance de quatre kilomètres environ, le long de la Durolle depuis le Bout-du-Monde jusqu'à la plaine en aval. Dans les années 1950, elles employaient encore plus de 5000 salariés. En avançant vers le Bout-du-Monde, les usines construites en majeure partie au 20^e siècle

sont à l'abandon pour la plupart. On n'utilise plus la force motrice de l'eau. La route a été goudronnée depuis 80 ans jusqu'au Bout-du-Monde, après quoi le déplacement se faisait en charrette dans la vallée des Rouets le long d'un chemin piétonnier qui s'enfonce dans les gorges sur une dizaine de kilomètres.

Au Bout-du-Monde, certains bâtiments sont encore utilisés comme dépôts. Un bâtiment a brûlé il y a une dizaine d'années dégageant aujourd'hui un terre-plein en surplomb sur la rivière. Un autre, dans le *Creux de l'Enfer* a été rénové en *Centre d'Art Contemporain*. Une ancienne manufacture « moderne », l'usine du May, a été reconvertie en « *Maison de l'Aventure Industrielle* ». Sa reconversion a été récompensée par un prix départemental (*Les Rubans du Patrimoine*). Un autre bâtiment est utilisé par une association turque depuis la fin des années 1990 comme lieu de rencontre. Une maison longtemps désaffectée a été reprise et rénovée par un couple d'anglais pour en faire une chambre d'hôtes...

Les gorges du Creux de l'Enfer étaient accessibles depuis la ville par des chemins bordés de murs traversant des jardins potagers à flanc de versant. Ces chemins sont progressivement réaménagés pour rendre aisée la relation de la ville haute à la ville basse et favoriser la reconversion progressive de la zone industrielle. La Vallée des Rouets en amont a fait l'objet d'une



Anciens bâtiments industriels le long de la Durolle



Le Creux de l'Enfer à Thiers

réhabilitation à des fins d'accueil pour découvrir les vestiges de l'activité industrielle des émouleurs. La végétation spontanée a depuis longtemps repris le dessus sur la présence humaine. Un aménagement relativement léger, permettant la découverte de l'activité industrielle, a été réalisé sur le même principe dans l'îlot Navarron du quartier des Moutiers en sortie de vallée.

L'atmosphère de la Ville Noire reste encore « fantomatique », au pied des flancs rocheux et de la ville haute nouvellement rafraîchie par les opérations ANRU.

2.2.4 LA VALLÉE DES ROUETS

Une phrase relevée dans un guide de promenade dans le département du Puy-de-Dôme donne la mesure du lieu : « Non loin de Thiers, dans les gorges de la Durolle creusées dans le granite, il est un lieu sauvage hanté par l'esprit des couteliers de jadis : la vallée des Rouets ».

Un panneau sur le site présente le lieu de la façon suivante : « Installés au bord de la rivière, dans les gorges étroites creusées par la Durolle, les rouets sont de petits ateliers, ou moulins à aiguiser actionnés par une roue hydraulique. C'est là qu'ont travaillé, peiné, plusieurs générations d'émouleurs. Simples maillons de la longue chaîne de fabrication du couteau, ils mettaient au tranchant ces lames de Thiers qui portaient ensuite aux quatre coins du monde. Ils étaient

près de six cents au début du 20^e siècle. Seul, un émouleur, Jojo Lyonnet est resté en activité jusqu'en 1976 ». Au fil de l'eau s'échelonnent une quinzaine de rouets, tous en ruine sauf un, devenu musée. Le promeneur accède au fond de la gorge par les anciennes voies aménagées par les émouleurs. La forêt rend encore plus humide et sombre l'atmosphère du lieu. Le paysage est un paysage de l'énergie (hydraulique) en ruine et du monde ouvrier. Les rouets ont progressivement été désaffectés à partir des années vingt, suite à l'avènement de l'électricité. La présence très proche de la ligne de chemin de fer en surplomb des gorges renforce l'atmosphère industrielle du lieu.

2.3 JUXTAPOSITION DES ACTIVITÉS ANCIENNES ET DES DÉVELOPPEMENTS MODERNES

2.3.1 L'AMBIANCE HÉTÉROCLITE DE LA VALLÉE

L'ensemble paysager de la vallée de la Durolle est un des rares ensembles de paysages auvergnats où se cotoient dans un espace exigu et contraint les forces puissantes de la nature et des modes très variés d'installations et d'occupations humaines du territoire. C'est aussi un espace où des étapes très diverses de notre histoire industrielle, ou plus largement éco-

nomique, sont juxtaposées, où des éléments anciens de cette histoire sont confrontés très directement avec des développements très actuels comme celui des zones d'activités nouvelles, celui des formes de l'habitat contemporain... L'ensemble crée une atmosphère d'effervescence que l'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs en Auvergne.

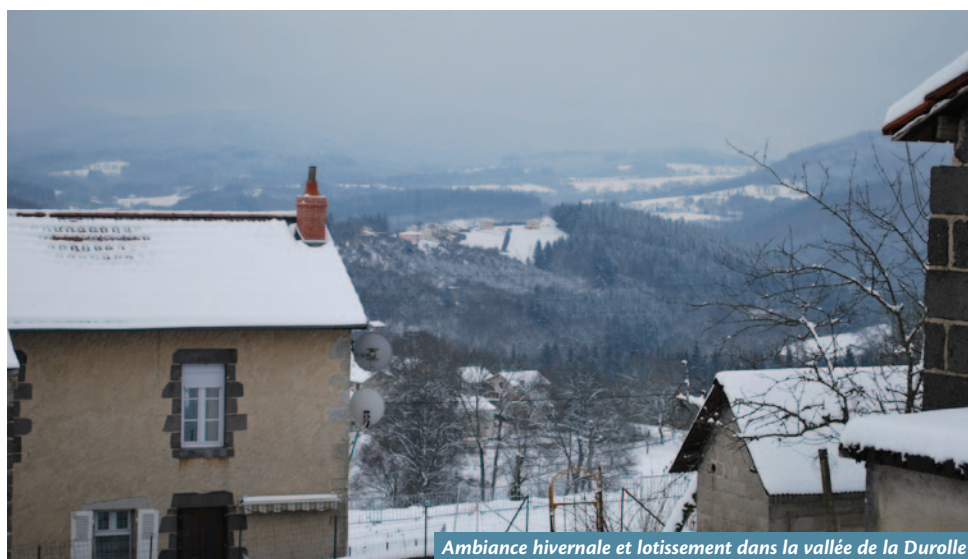
2.3.2 LE PASSAGE STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA DUROLLE ET LE DÉVELOPPEMENT TOUS AZIMUTS DE L'HABITAT ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

De la Montagne bourbonnaise aux Monts du Mézenc, à travers une succession de monts, il n'y a aujourd'hui que deux grands passages aménagés pour relier rapidement la région Auvergne à la région Rhône-Alpes : la RN88 en Haute-Loire et la vallée de la Durolle traversée par des axes de circulation qui s'entrelacent (l'ancienne route départementale 2089, la voie de chemin de fer et l'autoroute A89). Toutes ces lignes parallèles, ajoutées à la présence des industries implantées le long des axes, donnent au territoire une apparence de mouvement continu et d'agitation perpétuelle. Il résulte de cette situation privilégiée de voie de passage un entrelacement des axes de circulation et un développement important de l'habitat et de zones d'activités dans un territoire relativement exigu.

9.09



Habitat en bande dans la pente sur les hauteurs de Chabreloche



Ambiance hivernale et lotissement dans la vallée de la Durelle



Ancienne usine reconvertie en logement à la Monnerie

2.3.3 ILLUSTRATIONS DE FORMES D'HABITAT EN COURS DE DÉVELOPPEMENT DANS LA VALLÉE DE LA DUROLLE

Trois exemples contigus de lotissements dans un mouchoir de poche à Chabreloche, au Seitol.

Le lotissement économe

Le long d'une rue de Seitol, une quinzaine de logements sociaux ont été revendus à leurs habitants. L'opération de logements HLM des années 1960 a de grandes qualités en comparaison avec les zones pavillonnaires récentes. Notamment, en terme de densité, d'efficacité d'occupation de l'espace et de lien social. Les maisons à un étage sont jumelées et alignées le long de la rue, légèrement en retrait pour créer un "espace de devant" souvent transformé en jardin favorisant le lien social. La rue qui les dessert est une ruelle non surdimensionnée.

Le lotissement des années 1980 à 2000

En face de cette opération ancienne exemplaire, une opération récente interpelle. Une zone pavillonnaire a été aménagée sur la colline. Elle est très visible. Son réseau de voirie est surdimensionné pour desservir de grandes parcelles très consommatrices d'espace. Ce type de lotissement s'est fortement généralisé depuis les années 1980.

Le projet de lotissement éco-quartier

Le maire a décidé de faire ce qu'on appelle une « opération vertueuse », une « alternative aux lotissements sans âme qui banalisent le paysage » : un éco-quartier pour montrer un exemple possible de prise en compte de l'existant et d'optimisation de l'aménagement. L'idée est de réaliser ce qu'habituellement on décrit comme un quartier ancré dans son territoire, différent de ce qui se passe partout ailleurs. Le choix s'est porté sur des maisons mitoyennes jumelées et de l'habitat intermédiaire.

2.3.4 LOTISSEMENT CONÇU À LA HÂTE

Près de La-Monnerie-le-Montel, un lotissement communal a été construit sur un versant orienté au nord, vers l'autoroute. Une ligne haute tension le traverse. Une grande raquette de retournement est visible de loin. Quelques maisons ont été construites mais les parcelles ne se sont pas vendues. C'est un cas typique d'aménagement qui pousse à réfléchir.



Autoroute A89 depuis le belvédère de Saint Rémy-sur-Durolle

2.3.5 RECONVERSION D'UNE USINE EN LOGEMENTS

À La-Monnerie-le-Montel, une petite usine ancienne avec toitures en "shed" (toitures en dents de scie des usines du 19^e siècle) a été reconvertie en logements. Cinq maisons individuelles jumelées qui prennent chacune la place d'un "shed". Un exemple de reconversion industrielle et de densité de logements dans la ville.

2.3.6 LA DEUXIÈME VILLE ET LA DEUXIÈME ZONE D'ACTIVITÉ

La ville de Thiers est en extension depuis les années 1960 le long de la route départementale dans la plaine, au pied de l'ancienne ville. La construction de cette deuxième ville, la ville moderne, a été rapide et sa position très autonome par rapport à l'ancienne en fait un exemple type (à étudier avec précision) de nos conceptions urbaines "par défaut" des quarante dernières années. Sur trois ou quatre kilomètres jusqu'à la Dore et Pont-de-Dore, sur une bande de 600 mètres, se succèdent zones commerciales, bâtiments industriels, bâtiments de logistique, vaste tapis d'habitat pavillonnaire, gendarmerie, terrains de sports, ronds-points, boulangeries... Une deuxième ville est née par le biais d'une deuxième zone industrielle, plus facile d'accès, adaptée aux modes de vie actuels et aujourd'hui "branchée" sur l'autoroute A72. Un échangeur a été aménagé pour desservir la deuxième ville de Thiers. Près de l'échangeur, une nouvelle zone industrielle a vu le jour.

La singularité de cette deuxième ville n'est pas

d'être issue d'une logique d'aménagement récente typique des entrées de grandes villes de la deuxième moitié du 20^e siècle mais plutôt d'avoir un potentiel d'évolution exemplaire pour le siècle à venir. Cette ville moderne est dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Elle est traversée par une rivière, bordée par une autre et un coteau...

L'image et la réalité de cette ville peuvent se transformer radicalement si son développement futur est basé sur des principes écologiques nouveaux. Elle peut devenir un exemple positif d'évolution urbaine contemporaine.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES JARDINS VIVRIERS DU MONDE INDUSTRIEL

On rencontre sur les versants et dans les creux de la vallée une quantité de jardins vivriers anciens qui ne passent pas inaperçus. Les jardins en terrasse à Thiers occupent une bonne part de la zone intermédiaire sur les pentes de la vallée entre la "ville haute" et la "ville basse". On les longe par les chemins qui permettent de passer de l'une à l'autre à pied vers le Creux de l'Enfer. Dans la vallée des Rouets, les emplacements des vestiges des jardins des moulins restent encore très perceptibles.

3.2 LES FRICHES INDUSTRIELLES ANCIENNES OU PLUS RÉCENTES

Bien qu'une partie des bâtiments industrielles

dans les gorges fasse l'objet de reconversions, une bonne partie des bâtiments et des espaces adjacents sont inexploités ou définitivement à l'abandon (cf. *Grandes composantes de paysages : 2.2 L'industrie des gorges et ce qu'il en reste*).

3.3 LES ZONES D'HABITATS CONTEMPORAINES

La position stratégique de la vallée de la Durolle, à quelques encablures de Thiers, dans l'aire d'influence de Clermont-Ferrand, au bord de l'Autoroute A89 qui met Saint-Étienne et Lyon à portée de voiture, génère une forme de pression par l'urbanisation nouvelle. Des quartiers d'habitat émergent de-ci de-là, souvent très visibles sur les reliefs de la vallée (cf. *Grandes composantes de paysages : illustrations de formes d'habitat en cours de développement dans la vallée de la Durolle*).

3.4 LES ZONES D'ACTIVITÉS CONTEMPORAINES

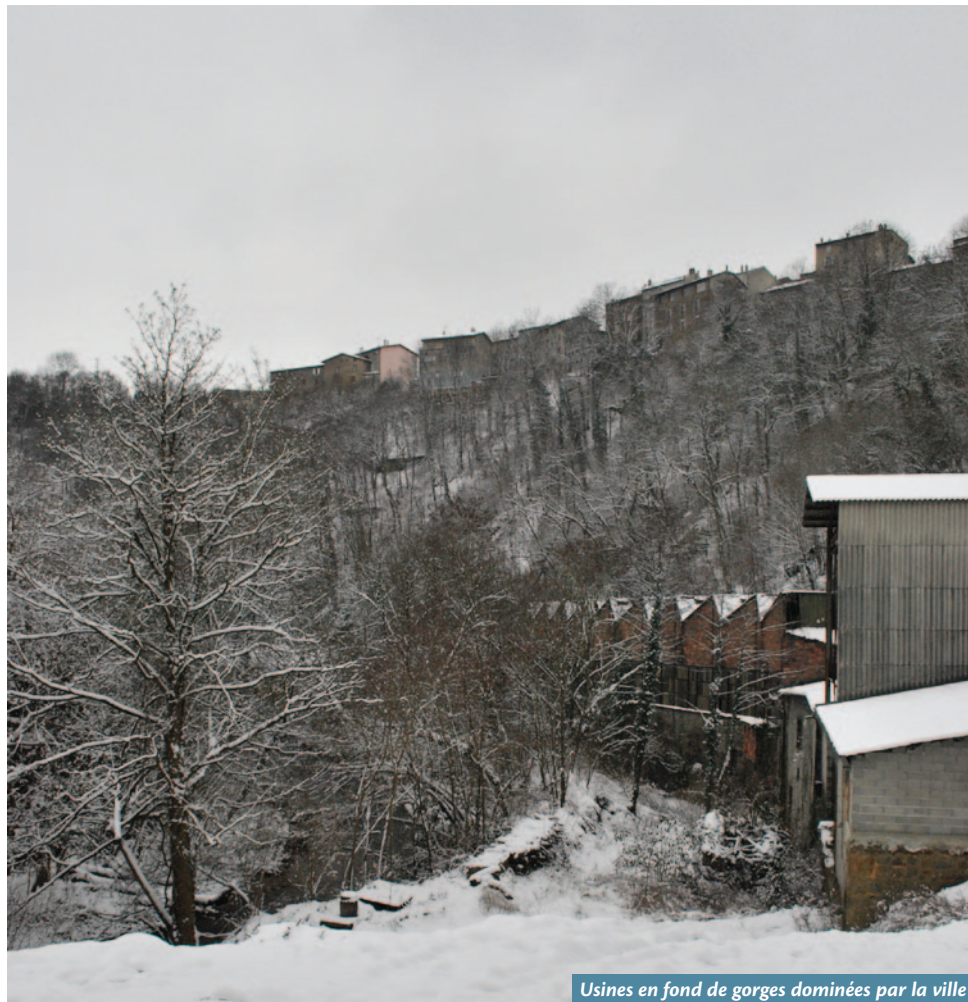
L'Autoroute A89 est particulièrement attractive pour l'installation d'activités économiques. Le nouvel échangeur de Lezoux a généré la création de l'une des plus grandes zones d'activité auvergnate. La création de l'A72 en 1978 (première autoroute auvergnate reliant Clermont-Ferrand à Saint-Étienne), a suscité l'apparition d'autres zones d'activité comme celle de Racine à La-Monnerie-le-Montel qui a fait l'objet d'une étude de réhabilitation en 2000 en ce qui concerne la qualité de ses espaces publics. Ces zones concentrant de nombreuses entreprises sont particulièrement perceptibles au quotidien dans cet ensemble de paysages.

4. EXPÉRIENCES OU ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE POINT DE VUE PANORAMIQUE ET LOINTAIN SUR LA PLAINE DE LIMAGNE ET LA CHAÎNE DES PUYs DEPUIS LA TERRASSE DES REMPARTS À THIERS

Par temps clair, il fait partie des plus beaux panoramas d'Auvergne.

9.09



Usines en fond de gorges dominées par la ville

4.2 LE POINT DE VUE DU ROCHER DE BORBES

Sur la route de Sainte-Agathe, il offre une vision sur la grande Limagne et la plaine de Varennes.

4.3 LE POINT DE VUE SUR THIERS EN ARRIVANT PAR LA PLAINE

C'est une vision en contreplongée rare et quasi exotique d'une ville accrochée aux pentes surplombant la plaine. On a plus l'habitude de cette vision en modèle plus réduit (bourg ou village à flanc de relief).

4.4 LA VALLÉE DES ROUETS

La vallée des Rouets est aujourd'hui un site protégé par la politique des sites. Il a fait l'objet d'un aménagement simple permettant l'accueil des visiteurs et expliquant le quoti-

dien des anciens ouvriers des rouets (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.5 LES POINTS DE VUE SUR LA VALLÉE DES ROUETS DEPUIS LES VILLAGES ANCIENS PERCHÉS AU BORD DE LA ROUTE D2089

4.6 LE PROMONTOIRE DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH À THIERS

Le petit promontoire offre une vue sur la zone industrielle ancienne du creux de l'Enfer, sur la bande des jardins vivriers qui occupent le versant entre la ville noire et la ville haute. C'est l'un des points de vue les plus didactiques de l'histoire de l'organisation spatiale de Thiers (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.7 LA FORCE VISUELLE ET SONORE DE L'EAU AU CREUX DE L'ENFER

C'est l'un des spectacles de la force de l'eau les plus impressionnants d'Auvergne. L'étroitesse de la vallée au Creux de l'Enfer et aujourd'hui le caractère fantomatique de cette partie de ville participent de cette impression (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA RECONQUÊTE URBAINE DU CENTRE ANCIEN DE THIERS

La ville a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain complexe (programme ANRU) qui a permis non seulement de réhabiliter en logement de vieux immeubles du centre ville mais aussi de construire une grande place centrale sur un parking et de détruire des barres de logements construites dans les années soixante à flanc de coteau (cf. *Exemples de projets locaux : ANRU de Thiers*).

LE DÉVELOPPEMENT DES FRICHES INDUSTRIELLES

Les anciennes zones industrielles, peu pratiques, sont facilement délaissées au profit de nouvelles zones créées au bord de l'A89.

LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SUR LES "BALCONS" SURPLOMBANT LA VALLÉE

La proximité de l'A89 génère une forte pression de l'habitat, notamment très perceptible quand cet habitat privatise petit-à-petit les rues en balcon sur la vallée.

L'ÉTALEMENT DES ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DANS LA PLAINE AU PIED DE THIERS

Cet étalement perpétue le caractère relativement schématique de l'organisation spatiale de Thiers : ville haute opposée à ville basse au 19^e siècle ; ville ancienne opposée à ville industrialo-commerciale dans la deuxième moitié du 20^e siècle (cf. *Grandes composantes de paysages : la deuxième ville et la deuxième zone d'activité*).